

PROCÉDURE POUR LE RENOUELEMENT DE LA VÉRIFICATION D'ABSENCE D'EMPÊCHEMENT

Le renouvellement d'une demande devrait toujours être faite au moins trois mois avant l'expiration d'une attestation d'absence d'empêchements (AAE). Cette façon de faire présente l'avantage de prolonger la période de validité de l'AAE existante jusqu'à la fin du traitement de la nouvelle demande de VAE (c'est-à-dire jusqu'au moment de la délivrance d'une AAE).

Il n'y a pas de prolongation si la nouvelle demande de VAE est effectuée moins de trois mois avant l'expiration. Le prestataire de service de garde s'expose à des sanctions lorsqu'une personne visée ne dispose pas d'une AAE valide.

Avant de compléter le formulaire de demande de VAE, il faut compléter le document « Déclaration accompagnant la demande VAE » et transmettre au BC ce document accompagné du formulaire de demande de VAE ainsi que des documents nécessaires selon la situation de la personne qui fait la demande (déclarations assermentées).

Pour compléter le formulaire de demande :

- Compléter la section 1 - Identification du candidat, adresses précédentes et il est important de ne pas oublier de cocher OUI ou NON à la question « Avez-vous déjà été accusé ou déclaré coupable »;
- **LES SECTIONS 3 ET 4 SONT RÉSERVÉES AU BUREAU COORDONNATEUR;**
- À l'endos du formulaire, dans la section 6, vous devez signer et inscrire la date (année/mois/jour);
- Pour terminer, vous devez retourner ce formulaire complété et accompagné d'une photocopie de deux pièces d'identité dont au moins une contient une photo. Les pièces d'identité valides sont : permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport, carte de citoyenneté, carte de résident permanent etc.

La transmission peut se faire **uniquement** par une des deux façons suivantes:

- Par la poste à l'adresse suivante : Bureau coordonnateur Gros Bec, 1890, rue Du Quesne, Montréal, QC, H1N 2W4, à l'attention de Marie Reine Thibault (ou dans la boîte aux lettres du BC).
- Par courriel* ; rsgdocument@jardincharmant.ca

*Si vous transmettez votre demande et les pièces d'identité par courriel, ces documents doivent être en couleurs et de très bonne qualité.

Pour les demandes de VAE pour une personne rémunérée (RSGE, assistant.e ou remplaçant.e), le coût est de 84\$ par demande. Ce montant sera prélevé automatique par prélèvement direct dans le compte de la RSGE le vendredi suivant le prochain versement des subventions.

Aucun coût n'est demandé pour une demande de vérification faite pour une personne adulte vivant dans la résidence qui ne travaillera pas dans le service de garde éducatif. Nous vous rappelons qu'une AAE est valide à une seule fin, soit celle pour laquelle elle a été délivrée et qu'une nouvelle VAE doit être effectuée lorsque la situation d'une personne s'apprête à changer. Ex : Une AAE émise pour une personne bénévole ou stagiaire qui est engagée par la suite comme remplaçante ou assistante.

**Bureau Coordonnateur Gros Bec**

1890 rue Du Quesne

Montréal (Québec)

H1N 2W4

Téléphone : (514) 522-9819

Courriel : bcgrosbec@jardincharmant.ca**DÉCLARATION POUR LA PERSONNE QUI FAIT UNE DEMANDE DE VAE**

Je, _____ responsable de service de garde éducatif en
(Nom de la RSGE)

milieu familial déclare que Mme, M _____ est :
(Nom de la personne pour qui la demande est faite)

- ☐ une personne désignée pour me remplacer de façon occasionnelle;
- ☐ une personne désignée pour travailler avec moi comme assistant.e;
- ☐ une personne désignée pour être stagiaire ou bénévole;
- ☐ une personne de 18 ans et plus qui réside;

dans mon service de garde éducatif en milieu familial.

À cet effet, je désire formuler une demande de vérification d'absence d'empêchement pour cette personne par l'intermédiaire du CPE Le Jardin Charmant - BC Gros Bec, conformément au règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Signature de la RSGE

Date

SECTION À COMPLÉTER PAR LA PERSONNE POUR QUI LA DEMANDE EST EFFECTUÉE

Dans le cadre de la vérification d'absence d'empêchement, j'atteste que :

- ☐ Depuis mes 18 ans, je n'ai pas quitté le Canada durant plus d'un an.
- ☐ Depuis mes 18 ans, j'ai habité ailleurs qu'au Canada plus d'un an, soit du _____ au _____

*veuillez faire assermenter le formulaire ci-joint : [Personne ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an ou plus.](#)

- ☐ Je réside au Canada depuis moins d'un an, soit depuis le _____

*veuillez faire assermenter le formulaire ci-joint : [Personne résidant au Canada depuis moins d'un an.](#)

Signature de la personne visée : _____

Date : _____

*Consulter le lien suivant pour trouver un commissaire à l'assermentation près de chez vous :
<https://www.assermentation.justice.gouv.qc.ca/servicespublicsconsultation/commissaires/proximite/criteres.aspx>

**Bureau Coordonnateur Gros Bec**

1890 rue Du Quesne

Montréal (Québec)

H1N 2W4

Téléphone : (514) 522-9819

Courriel : bcgrosbec@jardincharmant.ca**DÉCLARATION POUR LA RSGE/REQUÉRANTE QUI FAIT UNE DEMANDE DE VAE**

Je, _____ responsable de service de garde éducatif en
(Nom de la RSGE)

milieu familial, atteste que :

☐ Depuis mes 18 ans, je n'ai pas quitté le Canada durant plus d'un an.

☐ Depuis mes 18 ans, j'ai habité ailleurs qu'au Canada plus d'un an, soit du _____ au _____

*veuillez faire assermenter le formulaire ci-joint : [Personne ayant résidé ailleurs qu'au Canada pendant un an ou plus.](#)

☐ Je réside au Canada depuis plus d'un an, soit depuis le _____.

☐ Je réside au Canada depuis moins d'un an, soit depuis le _____

*veuillez faire assermenter le formulaire ci-joint : [Personne résidant au Canada depuis moins d'un an.](#)

Signature de la RSGE : _____

Date : _____

*Consulter le lien suivant pour trouver un commissaire à l'assermentation près de chez vous :
<https://www.assermentation.justice.gouv.qc.ca/servicespublicsconsultation/commissaires/proximate/criteres.aspx>